

*Communiqué*

# Le Belcourtois



*Les membres du Conseil municipal  
Ainsi que les employés de la  
Municipalité de Belcourt  
Vous souhaitent de merveilleux moments  
à l'occasion de Noël et de la nouvelle année.*

*Que la joie et la SANTÉ  
vous accompagnent durant toute l'année 2019*

*Prenez grand soin de vous et de vos proches  
en cette période de réjouissance.*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BELCOURT**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, Nathalie Lizotte, directrice générale de la susdite municipalité, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Belcourt pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021, préparé suivant la Loi et déposé le 11 octobre 2018, au bureau municipal de Belcourt, situé au 219, rue Communautaire, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture, soit du **mardi au jeudi, de 9 h à 12 h et 13 h à 16h00**.

Prenez également avis que toute demande de révision administrative concernant le rôle d'évaluation devra être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, au moyen de la formule prescrite, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée, par courrier recommandé ou en main propre et de la somme d'argent exigible en vertu du règlement #156-08-97 de la MRC de La Vallée-de-l'Or, au bureau de celle-ci soit au 42, place Hammond, à Val-d'Or, province de Québec, J9P 3A9.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Belcourt, ce 16<sup>e</sup> jour d' octobre deux mille dix-huit (2018)

*Nathalie Lizotte,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale  
Municipalité de Belcourt*

## AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2019

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la susdite municipalité avis de ce qui suit :

QUE le conseil municipal tiendra une session spéciale le 19 décembre 2018 à compter de 19 h à la salle du conseil municipal de Belcourt pour l'adoption du budget 2019.

QUE lors de cette session, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Belcourt  
Ce 6 décembre 2018

*Nathalie Lizotte, sec. - trés/d. g.*

**Avis** est par la présente donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Belcourt **que**:

### **Établissement du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2019**

Lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, le Conseil municipal a établi et adopté, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune, lesquelles séances se tiendront généralement les premiers lundis et qui se dérouleront à 20 heures (certaines *exceptions pour congés fériés, les séances auront lieu le mardi*):

14 janvier	4 février
4 mars	1er avril
6 mai	3 juin
2 juillet (mardi)	12 août
3 septembre (mardi)	7 octobre
4 novembre	2 décembre

Donné à Belcourt  
Ce 6 décembre 2018

## **Faits saillants du rapport financier 2017**

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par l'entrée en vigueur de la réforme cadastrale et des travaux pour l'amélioration du Centre communautaire et son équipement.

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe Daniel Tétreault, CPA.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Belcourt, au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

### Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2017

	Budget 2017	Réalizations 2017
Revenus de fonctionnement	364 192 \$	383 885 \$
Charges de fonctionnement	374 192 \$	360 532 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(10 000) \$	23 353 \$
Affectations		
Activités d'investissement		(13 864) \$
Excédent de fonctionnement affecté	10 000 \$	15 000 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		24 489 \$

*Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal*

#### Traitement des élus municipaux

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux :

	Salaire	Allocation de dépenses	
Maire	3 482,03 \$	1 740,97 \$	5 223,00 \$
Conseiller	1 160,02 \$	579,98 \$	1 740,00 \$

Pour terminer, je remercie tous les élus (es) et employés (es) municipaux, ainsi que les membres des comités et organismes pour leur travail, lequel est indispensable au maintien et à la survie des activités municipales.

Carol Nolet, maire



## *Bureau municipal*

**Heures d'ouverture :**  
**Les mardis, mercredis et jeudis**  
**De 9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**219, rue Communautaire**  
**Belcourt (Québec)**  
**J0Y 2M0**

**Téléphone : 737-8894**  
**Télécopieur : 737-4084**  
**Courriel : [info@munbelcourt.ca](mailto:info@munbelcourt.ca)**

**Maire :** Carol Nolet  
**Conseillères et conseillers :** Marjolaine Paré  
Guylaine Labbé  
Martine Michaud  
Claude Arsenault  
Lorraine Thibault  
Steven Vallières

**Directrice générale :** Nathalie Lizotte,  
**Secrétaire adjointe :** Christine Labbé

**Inspecteur municipal :** Gilles Dubreuil 737-4734

Pour renseignements supplémentaires concernant les informations citées dans le présent communiqué, n'hésitez pas à communiquer avec Nathalie Lizotte.

Belcourt, le 10 décembre 2018

### **Fermeture bureau municipal** **Période des Fêtes**

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé à compter de 16 h, jeudi le 20 décembre 2018.

Les jours et heures habituels d'accueil reprendront le mardi le 8 janvier 2019.